

/ COMPOSANTES OPÉRATIONNELLES /

COMPOSANTE 1

Renforcement du suivi et de la gestion des écosystèmes côtiers à l'échelle régionale et nationale, et échanges d'expériences

Renforcement de la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins

Soutien aux comités nationaux GIZC, aux réseaux nationaux d'aires marines protégées (AMP) et indicateurs GIZC

Programme d'échanges d'expériences sur la gestion des écosystèmes côtiers

COMPOSANTE 2

Coopération scientifique régionale et mise en œuvre de projets de restauration et de soutien à des filières d'exploitation durable des écosystèmes côtiers

Renforcement de la coopération scientifique régionale sur la restauration des écosystèmes côtiers

Mise en œuvre de projets pilotes

Appel à projets en lien avec les actions locales de restauration et de gestion des écosystèmes côtiers



RÉSILIENCE
ZONES CÔTIÈRES



COMMISSION DE
L'Océan Indien

RÉSILIENCE
ZONES CÔTIÈRES

RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS DU SUD-OUEST DE L'Océan Indien (RECOS)

/ LA COMMISSION DE L'Océan INDIEN /

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles.

Seule organisation régionale d'Afrique composée exclusivement d'îles, elle défend les spécificités de ses États membres sur les scènes continentale et internationale. Bénéficiant du soutien actif d'une dizaine de partenaires internationaux, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant un large éventail de secteurs : préservation des écosystèmes, gestion durable des ressources naturelles, sécurité maritime, entrepreneuriat, santé publique, énergies renouvelables ou encore culture.

Ce projet "Résilience des Ecosystèmes Côtiers du Sud-Ouest de l'Océan Indien" (RECOS) cofinancé par l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), participe à l'action diversifiée de la COI en faveur d'un environnement durable et résilient.

Services rendus par les éco- systèmes côtiers

- Des services de régulation dont réduction de l'érosion, diminution de l'impact de la houle et capacité de séquestration du carbone;
- Des services de protection littorale offerts par les récifs coralliens;
- Des services d'approvisionnement, notamment d'eau et de nourriture;
- Des services de support, comme la formation des sols;
- Des services culturels, à travers les lieux de loisirs ou d'inspiration artistique.

Contactez-nous :
RECOS@coi-ioc.org

/ CONTEXTE RÉGIONAL /

Les écosystèmes côtiers des pays du Sud-ouest de l'océan Indien de la COI sont remarquables mais aussi très vulnérables. Zones majeures pour la plupart des pays où se concentrent les populations, ils subissent en effet des perturbations d'ordre physique en raison d'événements climatiques extrêmes dont l'intensité et la probabilité d'occurrence s'accroissent avec les effets du changement climatique et des perturbations d'ordre anthropique.

Restaurer et préserver ! Ce sont les maîtres-mots du projet. Les populations côtières dépendent fortement de la bonne santé des écosystèmes. Aussi, restaurer et préserver les milieux côtiers, c'est participer à la résilience des populations. Les gains ne sont pas qu'écologiques : ils sont aussi économiques, alimentaires, sanitaires, sociétaux et culturels.

/ GÉNÉRALITÉS /

PAYS BÉNÉFICIAIRES



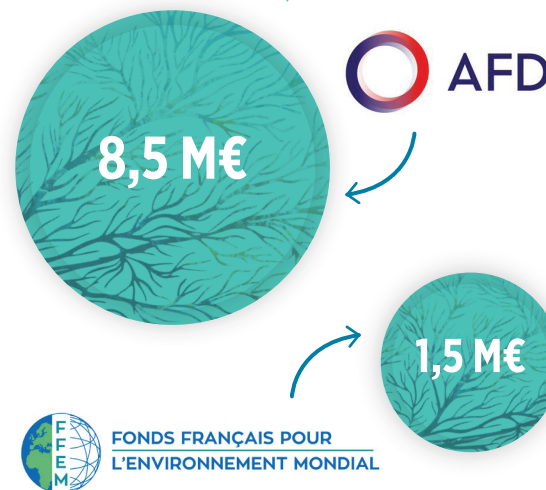
L'Union des Comores, Madagascar, la République de Maurice et la République des Seychelles bénéficieront directement du projet.



En collaboration étroite avec la France-Réunion

Les activités entraîneront également des collaborations spontanées avec les pays membres de la Convention de Nairobi et pays insulaires d'autres régions du globe.

PARTENAIRES FINANCIERS



DURÉE DU PROJET



/ OBJECTIFS DU PROJET /

L'objectif global du projet est de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers.

Les objectifs spécifiques pour le réaliser sont:

Renforcer la gouvernance régionale et nationale des écosystèmes côtiers et marins de l'océan Indien ;

Mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique.